

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[155_Lettres du comte Molé à François Guizot : 1835-1861](#)[Item](#)[\[Paris\],Vendredi 1836, le comte Molé à François Guizot](#)

[Paris],Vendredi 1836, le comte Molé à François Guizot

Auteurs : Molé, Louis-Mathieu (1781-1855)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1836

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, AN : 163 MI 42 AP 155 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Molé, Louis-Mathieu (1781-1855), [Paris],Vendredi 1836, le comte Molé à François Guizot, 1836

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6245>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 30/05/2024 Dernière modification le 01/06/2024

10 Ministère
des
Affaires Étrangères
Cabinet

Je me suis occupé de ces affaires et je
suis parvenu à en faire de grandes
affaires et les multiples et les importantes
des deux lois du Code de Commerce
dans la présente affaire. —
Si je me souviens de mon ancien des
deux de ces lois à la Chambre, car
on me dit que Dupin n'a pas eu
les bureaux pour l'examen des lois
et surtout avec intention et que nous
avons vu la présentation des lois
avec l'adresse une attache que la
toute d'hier pour les présages. —
Je ne puis pas ne pas en dire
quelque chose à l'avenir la non récitation
et l'examen la déportation. Bien

J'en ai fort étourdiment parlé au Roi
comme si elles devaient être présentes
ce matin — je m'occupe de la phrénésie
des pairs. — Tu dois penser à une
bien faible majorité, je le crois. —
entendre avec bien sur les mesures
à prendre pour la sûreté des lois avant
le premier Conseil. — quand nous
soudrions que nous nous recordions le
motier, rappellez vous que nous sommes
à 100 1/2. — mille amitiés.

Respectueusement

1836